

Le probable et le possible

La démocratie à la Suisse était une navigation tranquille: un gouvernement stable donne le cap, le parlement ajuste et le peuple rectifie ou donne quelques impulsions. Aujourd'hui avis de tempête: quelles solutions propose-t-on à un pays où le Parlement ne peut être dissous, ni les élus disciplinés et avec des citoyens aux choix imprévisibles? Les opinions de Jean-Daniel Delley et André Gavillet.

La coalition impossible

La politique fédérale, à l'ordinaire peu lisible, l'est moins encore après les dernières élections. La forte poussée de l'UDC pourrait remettre en cause une formule gouvernementale presque quinquagénaire. Un jeu de poker menteur a commencé où chacun des acteurs exprime ses prétentions tout en négociant en coulisse des arrangements et en échafaudant des décomptes de voix. Mais c'est le 10 décembre seulement que sera connue la composition du Conseil fédéral, qui tiendra probablement plus du hasard que d'une volonté clairement affichée.

Si cette manière de faire enchante les médias qui peuvent ainsi broder des feuillets, elle relègue à l'arrière-plan le contenu politique de l'opération: quels partis représentés au gouvernement pour quel programme et avec l'appui de quelle majorité au Parlement?

suite à la page 2

Vers des pôles de convergence

Les partis qui veulent gouverner ensemble, sur quoi, sur quelle orientations sont-ils préalablement et publiquement d'accord? Débat récurrent aussi vieux que la politique. Demandez le programme! Il a en Suisse connu des phases diverses. Intense dans les années soixante. Pierre Béguin en faisait dans la *Gazette de Lausanne* un thème porteur de ses éditoriaux. Dans *Domaine Public*, nous y voyions un moyen de contrer l'arrogance radicale («on sait qui gouverne dans ce pays») sous-jacente au partage du pouvoir et à la formule magique. Pierre Graber nous rendait attentifs au fait que «qui dit contrat, dit concession réciproque» et que le parti socialiste serait invité, par exemple, à cesser des campagnes oppositionnelles sur des sujets sensibles comme les dépenses militaires. Le débat fut porté au Parlement et sur proposition du Conseil fédéral aboutit

suite à la page 3

Dans ce numéro

Dans notre série consacrée à un accord de centre-gauche pour la prochaine législature, les relations de la Suisse avec Europe occupent le volet de cette semaine.
Lire en page 4

L'offre de places d'apprentissage ne satisfait pas la demande de jeunes aux portes de la formation professionnelle. L'inaction de l'État face au désengagement des entreprises est inacceptable.
Lire en page 5

Un extrait du premier roman de Anne Rivier accompagné d'une souscription pour les abonnés de *DP*.
Lire en page 8

Un accord de gouvernement va à l'encontre du système politique suisse. Le fédéralisme barre encore la route à un véritable régime parlementaire.

Des députés indisciplinés

Domaine Public a opté pour une coalition de centre gauche excluant l'UDC, sur la base d'un accord de gouvernement. Non pas pour ajouter un scénario au jeu des chaises vides, mais afin de rendre visible et lisible un projet de législature. L'idée ne manque pas de séduction; sa concrétisation apporterait un peu de cohérence à une pratique de gouvernement qui relève trop souvent de l'improvisation.

Mais les conditions nécessaires à cette concrétisation existent-elles? Un accord de gouvernement engagerait les directions des partis gouvernementaux. Mais les troupes parlementaires suivraient-elles? Rien n'est moins sûr. Les

groupes radical et démocrate-chrétien sont peu homogènes. Et l'on peut douter que les députés socialistes, habituellement fort disciplinés lorsqu'il s'agit de s'opposer au camp bourgeois, se plient sans autre à un programme commun fait de compromis. En régime parlementaire, la menace de dissolution du Parlement réfrène les ardeurs dissidentes. D'autant plus que les directions de partis détiennent la haute main sur la désignation des candidats. En Suisse, quoi qu'il arrive, Parlement et gouvernement sont en place pour toute la législature. Les députés désobéissants n'ont donc pas à craindre la perte prématurée de leur siège. Et pourquoi suivre fidèlement les mots d'ordre des états-majors nationaux quand la

sélection des candidats est affaire cantonale.

Des accords à géométrie variable

Pour rendre possible un accord de gouvernement, il faudrait d'abord que les partis suisses se libèrent de l'emprise de leurs sections cantonales, qu'ils obtiennent la compétence exclusive de désigner leurs candidats au Parlement. Un nouveau découpage des circonscriptions électorales, regroupant plusieurs cantons (*DP* n° 1571), faciliterait ce transfert. Ces deux conditions constitueraient une véritable révolution dans un pays profondément marqué par le fédéralisme.

En l'état, le seul accord concevable entre les partis can-

didats au gouvernement est de géométrie variable: sur tels dossiers, l'engagement commun de tels partis, sur d'autres thèmes, un accord entre d'autres partenaires. Ce mode de faire aurait au moins l'avantage de la transparence: qui est d'accord sur quoi. Exiger plus, c'est croire et faire croire que la Suisse connaît un régime parlementaire. Ou alors, il faut oser faire le pas et proposer un scrutin de type majoritaire dégageant une majorité parlementaire claire, comme avant 1919. Encore que la pratique de la démocratie directe avait obligé la majorité radicale, bien avant le XX^e siècle, à intégrer les opposants conservateurs. Dieu que le système politique helvétique est compliqué!

jd

Territoires

Les agglomérations, des espaces à structurer

Longtemps dédaignées pour cause de morphologie incertaine, les agglomérations ont désormais droit de cité. Tautologiquement qualifiées d'urbaines, elles ont accédé à la dignité constitutionnelle (art. 50 Cst. féd.). Ce qui leur vaut de faire l'objet d'un début de politique fédérale et même des travaux d'une Conférence tripartite unique en son genre, rassemblant des représentants de la Confédération, des cantons et des villes.

Au moment où les observateurs décèlent l'émergence d'espaces métropolitains qui s'étendraient de facto à tout le Plateau suisse, les aménagistes du territoire, désormais appelés organisateurs, vouent leur attention à une forme déjà ancienne de l'urbanisation: les agglomérations, ces ensembles de communes regroupées autour d'une ville-centre avec laquelle elles entretiennent des relations intenses et difficiles, notamment par pendulaires quotidiens et usagers occasionnels interposés.

L'Office fédéral du développement territorial (Odet) - autrefois Office de l'aménagement du territoire - connu des spécialistes

par son sigle allemand ARE, gère la politique des régions urbaines, en commun avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Il consacre le dernier numéro de sa revue récemment rebaptisée *Forum*, qui paraît trois fois par an dans les trois principales langues nationales, au «rôle des villes dans la Suisse urbaine» - en clair aux agglomérations.

Déficit démocratique

De la dizaine de contributions présentées, deux éléments ressortent clairement. C'est tout d'abord l'importance de la centralité, représentée en l'occurrence par la ville, qui donne son nom à l'agglomération; sans noyau, pas de fruit; sans ville-centre, pas de région urbaine structurée.

Et, second constat, les formes institutionnelles que se donnent les agglomérations souffrent toutes d'un déficit démocratique plus ou moins grave. Au pays de la commune célébrée - et vécue - comme la cellule de base de la démocratie, les agglomérations peinent à instaurer une collaboration intercommunale qui aille au-delà des services

techniques, du genre distribution d'énergie ou traitement des déchets.

Or, au risque d'ajouter au moins temporairement un niveau institutionnel supplémentaire à l'édifice fédératif suisse, les agglomérations doivent donner un cadre à leur collaboration, qui soit respectueux des formes démocratiques, avec élections au moins indirectes des instances dirigeantes de la région urbaine. Ce pas décisif vers la réconciliation des territoires fonctionnels et institutionnels, la plupart des quelque cinquante-deux agglomérations repérées par le recensement fédéral de 2000 sont loin de l'avoir accompli. Comme en France mais pour d'autres raisons, l'intercommunalité reste en Suisse aussi une dimension plus difficile à vivre pour les autorités que pour les populations.

yj

Forum, bulletin d'information de l'Office du développement territorial, vol. 31(2003) N° 2.
L'Odet tient à jour un site très informatif: www.aren.ch

Les partis gouvernementaux doivent se prononcer au sujet de l'Europe et du choc démographique. Ce choix déterminera les accords sur les autres thèmes essentiels.

au programme de législature, document gouvernemental qui traduit avant tout la continuité de l'État et particulièrement celle de l'administration. Aujourd'hui, la percée de l'UDC et la déstabilisation des partis de centre droit relancent le débat du contrat de gouvernement. Est-ce sur la base de faits nouveaux ou est-ce la reprise d'une vieille ritournelle?

Ce qui a changé

Un contrat de législature déplace le niveau de décision politique, qui glisse de l'exécutif aux groupes parlementaires, aux appareils de partis. Mais il se heurte alors à des particularités constitutionnelles qui rendent aléatoire tout engagement: la démocratie directe, le peuple n'est jamais lié par les décisions de ses représentants - le fédéralisme, sous la même étiquette s'expriment des sensibilités contrastées - la non-responsabilité gouvernementale, les votes des parlementaires ne sont jamais des votes de confiance et par conséquent d'autant plus libres qu'ils ne peuvent entraîner aucune crise ministérielles (voir ci-contre l'article de Jean-Daniel Delley).

Mais il faut prendre en compte aussi les données nouvelles. Il y en a trois. Tout d'abord l'Europe. La Suisse adhérera-t-elle à l'Union européenne? L'attentisme actuel n'est pas un choix. Et la réponse peut d'autant moins être éludée que l'UDC a déjà,

quant à elle, répondu et que son «non» est fondamentalement, viscéralement, sa raison d'être. La deuxième donnée, c'est le choc démographique (vieillesse de la population, faible natalité, immigration). Il est inédit dans notre histoire. Il pourrait certes être abordé par les procédures politiques ordinaires de propositions d'amendements, de concordance-opposition, d'arbitrage populaire. Mais en raison de son caractère exceptionnel, il a suscité des réactions extrêmes: xénophobie instrumentalisée par l'UDC, anti-étatisme exacerbé. Enfin, troisième donnée, le style nouveau de l'UDC bouscule les sensibilités cantonales. On assiste à un alignement sur les directives venues de Zurich. Les résistances bernoises et les simili-résistances vaudoises (avec l'accent!) sont abandonnées au moment de toucher les dividendes électoraux du style blochérien. L'UDC a gommé la sensibilité cantonale. Ces données nouvelles sont d'une importance telle qu'elles exigent un repositionnement.

Le choix premier

Le contrat de législature ne peut aujourd'hui avoir le sens qu'on lui donnait il y a quarante ans. La question n'est plus de savoir comment mieux répartir le pouvoir et de manière plus transparente entre les partis gouvernementaux. La question est de connaître leur détermination sur les deux su-

jets nationaux fondamentaux: l'Europe et le choc démographique. A la base, il y a donc un choix qui détermine un reclassement.

C'est ce choix préalable que la classe politique s'efforce de repousser. Pour elle, la concordance n'est pas la résultante de choix politiques clairs et convergents; la concordance est originelle. C'est elle qui permettrait de dégager les meilleures options. Tout conseiller fédéral, en acceptant son élection, serait touché par cette grâce.

L'intrusion de l'UDC perturbe ces images pieuses parce que, sur les deux thèmes fondamentaux, elle a fait son choix clairement et qu'elle oblige les autres partis à se positionner à leur tour. Vraisemblablement la bascule se fera à droite: non à l'Europe et désengagement de l'État au nom de la responsabilisation de l'individu. Mais on continuera à parler de concordance: les partis de droite pour ne pas être soupçonnés d'alignement, le parti socialiste pour ne pas être accusé à l'opposition hors du Conseil fédéral.

Si le repositionnement avait lieu, à partir des fondamentaux, à visage découvert, il serait possible de dégager sur les thèmes essentiels (recherche, sécurité, péréquation) des accords pour étoffer et rendre crédible la collaboration. Plutôt que de contrat, il faudrait parler de pôles de convergence.

Mais d'abord poser la question première: cette concordance que l'on évoque tant, quel est son contenu? *ag*

Diplomatie

Des cadeaux armés

On connaît la diplomatie flamboyante de Micheline Calmy-Rey, son passage à pied entre les deux Corée à Panmunjon, son rôle d'honorable courtier et de chargée des relations publiques dans l'accord de Genève entre personnalités israéliennes et palestiniennes ou ses rencontres avec Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies. En observant Dominique de Villepin et Louis Michel - les ministres des affaires étrangères français et belge - elle a compris que la diplomatie, c'est d'abord le verbe, alors que les Suisses se méfient de la parole et

que ses prédécesseurs préféraient l'action si discrète qu'elle en devenait invisible. On peut se moquer gentiment de l'activisme de Micheline Calmy-Rey. On ne peut lui retirer un sens du panache inhabituel dans nos contrées.

Il est un conseiller fédéral qui a choisi une autre approche que l'on pourrait définir comme la diplomatie de la ferraille: c'est Kaspar Villiger. La mise en place d'armée XXI va se traduire par la mise au rebut d'une grande quantité de matériel que l'on ne peut décemment revendre en Asie centrale, en Afrique ou en d'autres lieux où

l'on saurait en tirer un usage immédiat. L'idée de génie est donc d'en faire des paquets cadeaux, d'où le titre du communiqué qui est tombé le 31 octobre: «La confédération offre un Mirage réformé à la Slovaquie». On apprend ainsi que le bel avion a été offert au Musée de l'aviation de Kosice lors d'une visite officielle que le conseiller fédéral démissionnaire vient d'effectuer dans ce pays.

Le même jour, un autre communiqué nous apprend que Yevhen Marchuk, le ministre ukrainien de la défense, effectue une vi-

site officielle en Suisse en ce début novembre où il est reçu par son homologue Samuel Schmid. Espérons qu'il ne se formalisera pas de la gâterie offerte à son voisin slovaque. Il est vrai qu'il aurait pu offrir au Musée des transports de Lucerne une de ces têtes nucléaires usagée (sans détonateur) dont l'Ukraine, paraît-il, regorge. Lors de la visite de courtoisie que rendra sans doute dans quelques mois un membre de notre gouvernement, nous ne saurions trop conseiller comme cadeau un char d'assaut 68 sans culasse, mais avec un ruban. *ig*

Tous les chemins mènent à Bruxelles

Deuxième volet consacré à un compromis de centre-gauche pour la prochaine législature. Aujourd'hui, place au dossier européen. L'élargissement de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux pays membres de l'Union européenne et

les négociations bilatérales II font partie des thèmes à l'ordre du jour des entretiens de «Watteville» réunissant le Conseil fédéral et les quatre partis gouvernementaux qui devront se déterminer pour ou contre l'adhésion.

Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne comptera dix nouveaux États membres. En vertu des accords sectoriels déjà conclus entre la Suisse et l'UE, six des sept traités seront automatiquement adaptés. Seul l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) doit faire l'objet d'une nouvelle négociation. L'UE souhaite que cet accord soit étendu à ses dix nouveaux membres et s'est formellement engagée vis-à-vis d'eux en ce sens. À défaut d'accord avec la Suisse, l'UE pourrait résilier l'ALCP, ce qui, en vertu de la clause dite de la «guillotine», entraînerait la caducité de l'ensemble des traités. Il s'ensuivrait une crise majeure dans nos relations de politique extérieure qui ne serait pas sans effet sur notre économie. On voit donc mal la Confédération ne pas aboutir à un accord, avec les mêmes cautèles, s'agissant des périodes d'adaptation, que l'ALCP a déjà conclu avec les Quinze.

Les revendications syndicales

La gauche pourrait y consentir à condition que le risque de sous-enchère salariale (*dumping*) soit clairement évité - notamment par le renforcement des mesures d'accompagnement et l'extension de la force obligatoire de certaines conventions collectives de travail (CCT). La deuxième revendication impérative des syndicats concerne le droit du travail suisse. Celui-ci devrait être modifié pour correspondre à l'évolution européenne, notamment au sujet de la protection contre les licenciements.

En outre, la prochaine législature verra très certainement aboutir les négociations *bilatérales II*. L'on se dirige en effet vers un accord tant sur la fiscalité de l'épargne que sur les infractions douanières dont le secret bancaire sort avec quelques égratignures. La principale revendication de la

Suisse consiste en une adhésion aux accords de Schengen et Dublin (cf. ci-contre). Une partie sensible de la gauche y voit une atteinte inadmissible à la tradition humanitaire de la Suisse dans le domaine de l'asile et un blanc-seing au très discuté système binaire d'admission. Faire cavalier seul dans le domaine de la politique migratoire conduit toutefois à une impasse; le chemin par Schengen et Dublin paraît donc inévitable.

L'adhésion en point de mire

Quant à l'adhésion à l'Union européenne, elle doit rester l'objectif de la politique d'intégration menée par le gouvernement fédéral. Le maintien de la demande d'adhésion, voire l'établissement d'un véritable calendrier, devrait également être une composante forte d'une plate-forme gouvernementale.

Si le chemin qui mène à une majorité pour l'adhésion est encore long, le passé récent a démontré que des accords sectoriels équilibrés pouvaient trouver un large appui populaire (67.5% de oui aux *bilatérales I*). En revanche, sans l'accord des syndicats et d'une partie importante de la gauche, la partie est loin d'être gagnée pour le gouvernement. Reste à savoir si les partis bourgeois préfèrent négocier une politique d'intégration avec des partenaires résolument pro-européens, les socialistes et les Verts, ou avec ceux qui ont bâti leur succès électoral sur des positions souverainistes. Au Forum de Glion, les deux lampistes vaudois de l'UDC ont laissé entrevoir devant les patrons une volte-face peu crédible sur Schengen, le chef a vite rappelé la parole d'évangile sur les trois volets du dossier européen: «Nein!» Un refrain que les capitaines de l'économie auront du mal à entonner sur le dossier européen. *ad*

Suisse - Europe

Un menu avec entrée, plat principal et dessert.

- L'extension aux dix nouveaux membres de l'UE de l'accord entre la Suisse et l'UE sur la libre circulation des personnes (ALCP). Selon toute vraisemblance, les Chambres fédérales devraient se prononcer sur le sujet durant le premier semestre 2004, une éventuelle entrée en vigueur devant intervenir le 1^{er} janvier 2005 sous réserve d'un référendum.
- Les négociations *bilatérales II* qui comprennent la liberté en matière de services, l'accord sur les produits agricoles, l'environnement, la statistique, l'éducation et la formation professionnelle, les médias, et surtout deux thèmes très sensibles: la fiscalité de l'épargne et l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen/Dublin. Schengen est un accord de coopération policière (notamment par le biais de la banque de données SIS, Système d'information Schengen) et douanière qui comprend entre autres la suppression des contrôles aux frontières, ainsi qu'une coopération renforcée dans le domaine policier. L'accord de Dublin - qui était au départ un volet particulier de Schengen - concerne plus spécifiquement l'asile. L'«espace Schengen-Dublin» ne correspond déjà actuellement pas entièrement à l'espace UE: le Royaume-Uni et l'Irlande n'y sont que partiellement associés alors que la Norvège et l'Islande sont des États membres de Schengen et Dublin.
- Le troisième grand dossier en suspens reste bien entendu celui de l'adhésion elle-même. La demande d'adhésion à l'UE déposée par la Suisse le 26 mai 1992 reste toujours gelée pour l'instant.

L'inaction coupable

Le nombre de places reste insuffisant. L'offre ne correspond pas à la demande. Beaucoup d'apprentis plongent dans la précarité. Cependant l'Etat se rebiffe. Il prône la flexibilité. Alors que le désengagement des entreprises réclame son intervention.

Selon les chiffres 2002, il manque plus de huit mille places d'apprentissage dans tout le pays. Avant la votation de mai dernier, de nombreux députés radicaux cosignent un postulat socialiste demandant au Conseil fédéral des mesures urgentes. En Suisse alémanique, où le problème est légèrement plus aigu qu'en Suisse romande, le quotidien *Blick* fait monter la pression et propose sa «bourse des places d'apprentissage». Acculé, Joseph Deiss promet de «s'engager pour que chaque jeune ait une solution à l'automne». Parallèlement, il met en place la «task force places d'apprentissage 2003» composée des représentants de la Confédération, des cantons et des partenaires sociaux afin de faire des propositions pour lutter contre cette crise. Ces promesses rassurent les électeurs: l'initiative pour des places d'apprentissage est rejetée.

Des places toujours insuffisantes

Six mois plus tard, les statistiques montrent que le problème est toujours sérieux. Plutôt optimiste, le «baromètre des places d'apprentissage» (OFFT, 21 octobre 2003) annonce une légère détente, mais le nombre de places vacantes est toujours insuffisant. L'offre doit être supérieure à la demande de

12,5% (Jans Armin, *Finanzierung der beruflichen Grundausbildung*, Berne, 2003) pour offrir un véritable choix or il n'y a actuellement que 10% de places vacantes. De plus ces places disponibles sont limitées à certains secteurs d'activité, ce qui démontre l'inadéquation entre offre et demande. Plus inquiétant, le nombre de jeunes qui se trouvent dans une solution dite «transitoire» (dixième année, stage, etc...) augmente encore par rapport à 2002 et ils sont de plus en plus nombreux à chercher un apprentissage. La crise est toujours là.

La flexibilité avant tout

Etonnamment, face à cette situation critique, la «task force» est parvenue à la conclusion qu'une action supplémentaire de l'Etat n'est pas nécessaire: les (maigres) mesures prévues par la nouvelle Loi sur la Formation Professionnelle (nLFPr) en cas de «déséquilibre sur le marché des places d'apprentissage» (Art. 13 nLFPr) n'ont pas besoin d'être appliquées. De plus, l'Office fédéral pour la formation et la technologie (OFFT) prétend que les jeunes ne sont pas assez responsables de leur propre situation. Chercher une place d'apprentissage loin de chez soi ne devrait pas poser de problème. La flexibilité est également l'unique réponse apportée par

les services de Joseph Deiss à l'inquiétante croissance du chômage des jeunes.

La flexibilité exigée n'est pas possible pour toutes les familles: les jeunes ne sont donc pas égaux face au marché de places d'apprentissage.

L'influence de l'origine sociale

Les inégalités sont d'abord familiales: soutenu par ses proches, un jeune aura beaucoup moins de peine à trouver une place d'apprentissage conforme à ses désirs ou a en accepter une dans un métier qui de prime abord l'intéressait moins. Les jeunes issus de milieux modestes ou de familles monoparentales sont souvent désavantagés, alors qu'une bonne formation leur permettrait justement d'améliorer leur condition. Un mauvais niveau de formation est une source importante d'inégalités sociales et se transmet presque toujours aux enfants. Les exigences des patrons sont une autre source d'inégalités. Jugeant insuffisant le niveau scolaire des élèves à la sortie de l'école obligatoire, de nombreuses entreprises n'engagent plus de jeunes issus des filières dites élémentaires (classes à options ou préprofessionnelles). Des places d'apprentissage, auparavant accessibles à chacun, sont désormais réservées aux élèves issus des filières dites étendues (divisions supérieures, voies menant à une école de maturité).

Sans entrer dans la discussion

du niveau scolaire des jeunes quittant l'école obligatoire, on constate qu'il n'y a pas de véritable volonté de leur donner les moyens d'améliorer leurs connaissances pour faciliter leur entrée en apprentissage; les partis bourgeois se sont notamment opposés à l'obligation pour les cantons d'offrir la dixième année gratuitement. Enfin, d'autres inégalités (entre Suisses et étrangers, entre régions, entre secteurs économiques ou entre ville et campagne) persistent et rendent une action indispensable.

Les entreprises absentes

Le Conseil fédéral ne propose pas de nouvelles solutions et néglige le désengagement des entreprises qui sont pourtant la clef de notre système de formation professionnelle. Ce système, dit «dual», repose sur un partenariat étroit entre Etat (qui fixe les règles et organise certains cours) et entreprises (qui assurent la formation pratique des apprentis). Aucune mesure (même celles prévues par la nLFPr, comme un fonds financé par les entreprises non formatrices au profit de celles qui forment) n'est envisagée pour encourager les entreprises à engager plus d'apprentis, si ce n'est leur bonne volonté. Cette absence de volonté d'intervention du Conseil fédéral est gage de problèmes sociaux à moyen ou long terme. Cette politique à courte vue est incompréhensible.

Jean-Christophe Schwaab

Les Nordiques sur le podium

Le succès économique dépend de facteurs aussi divers que la formation ou l'égalité des sexes qui dépassent le refrain stérile du moins d'Etat.

Le World Economic Forum (WEF) a publié son classement des meilleurs pays pour leur compétitivité économique. Et place en tête la Finlande, devant les États-Unis, la Suède, le Danemark; la Suisse est septième. Quelle leçon tirer de cet exercice?

D'abord un regret. Les classements pour noter les meilleurs et les cancrs se multiplient quand il s'agit de performances économiques. Pas le même zèle pour le social. On rêve d'un panel d'indicateurs qui prendrait en compte, dans chaque pays, le nombre de détenus par prison, leur confort et le respect de leur dignité, la qualité des EMS, l'accessibilité des lieux publics, des espaces privés, des transports pour les handicapés, etc.

Un pays jeune né dans la douleur

Le succès de la Finlande frappe d'autant plus que ce pays est sorti premier des tests scolaires PISA déterminant la capacité de lecture des élèves de quinze ans. Succès qui se reflète dans l'indice WEF de main d'œuvre mal formée qui est très faible pour la Finlande comparé à celui de la Suisse. Ces succès sont le fait d'un pays jeune, qui n'a connu sa pleine souveraineté qu'au début du XX^e siècle, qui a subi l'invasion russe de 1939, les dévastations allemandes dans le nord du pays en 1944, puis des amputations territoriales importantes assorties de réparations de guerre lourdes. La Finlande eut encore à subir le choc de l'effondrement éco-

nomique de l'URSS, puis à réussir l'effort de répondre aux exigences de l'Union européenne et de l'euro. Beaux défis relevés même si aujourd'hui encore son taux de chômage reste important (9%).

Une modernité dynamique

Ce qui étonne le plus quand on se perd dans les vastitudes de la Finlande, c'est le goût de la modernité: une ville neuve comme Tapiola, une bibliothèque et un théâtre de Aalto à Rovaniemi à la hauteur du cercle polaire. Ce dynamisme, que symbolise le succès de Nokia, la Finlande l'a transmis à sa voisine baltique l'Estonie, aidant son redressement spectaculaire et son adhésion à l'Union européenne.

Le niveau social remarquable des pays nordiques est financé par une fiscalité élevée. Le Danemark se place au quatrième rang du classement WEF. Or il bat tous les records de prélèvement de TVA (jusqu'à 20%) et d'accise (impôts indirects qui frappe surtout les boissons alcoolisées). Une quote-part de prélèvements obligatoires particulièrement haute ne nuit pas à la compétitivité de ces pays en comparaison internationale. Voilà qui nous sort du modèle unique qu'on cherche à nous imposer en Suisse. Toute augmentation d'impôt serait préjudiciable à notre capacité de concurrence. C'est le credo des radicaux, de l'UDC, d'*économiesuisse*, tous unis dans leurs convictions.

Le classement du WEF dé-

montre contre les dogmatiques que le succès économique dépend de facteurs nombreux, de la qualité de l'administration, de la formation des travailleurs, du réseau bancaire, des communications, et plus généralement encore du dynamisme national, de sa capacité de réforme, de la parité accordée aux femmes.

La politique dominante en Suisse est celle du tout économique, du moins d'Etat, de l'obsession de baisser les impôts; c'est le modèle états-unien. Il est réducteur, car la diversité du classement, le succès des Nordiques, démontrent que la compétitivité est faite de facteurs multiples où s'exprime le génie d'une nation. L'économie est portée par ce qui la dépasse. *ag*

Urbanisation

Des tours contre le bétonnage

Stadtland Schweiz, une étude publiée par *Avenir Suisse*, veut informer sur la situation actuelle du paysage urbain suisse et susciter le débat. Les présentations des différentes régions suisses par des auteurs renommés sont certes intéressantes et méritent d'être diffusées, mais leurs conclusions n'apportent rien de bien nouveau. Elles remettent principalement en cause les découpages institutionnels qui ne sont plus en adéquation avec la réalité urbaine helvétique.

La vision du futur proposée par MVRDV, bureau d'architecte hollandais connu pour ses utopies dérangeantes, grâce à de multiples diagrammes, cartes et images de synthèse est graphiquement séduisante. De grandes tours d'ha-

bitation situées autour des agglomérations existantes éviteraient l'urbanisation du territoire helvétique et permettrait de l'utiliser comme gigantesque parc naturel accessible grâce à des voies rapides surplombant les vallées sur des aqueducs. Sachant que l'ouvrage est édité également en langue anglaise mais pas en français, les Suisses romands restent songeurs! *cf*

Angelus Eisinger and Michel Schneider (eds), *Urbanscape Switzerland, Topology and regional development in Switzerland investigations and case studies*, Avenir Suisse, Birkhäuser - Publishers for Architecture, Basel, Boston, Berlin, 2003 (version anglaise diffusée en Suisse romande).

Pour un Etat plus efficace

Un lecteur conteste l'analyse proposée par l'article *La gauche ne doit pas tirer sur l'ambulance* paru dans DP n° 1577.

Domaine Public prône la tactique du cordon sanitaire : s'unir contre une UDC devenue «infréquentable».

«Pour bâtir une Suisse moderne, progressiste et ouverte au monde, la gauche a besoin de partenaires [...]». Magnifique optimisme! la gauche en Suisse n'aurait ainsi besoin que de trouver le bon partenaire pour atteindre cet ambitieux objectif. Ses propres tendances réactionnaires, corporatrices et frileuses ont ainsi disparu par la grâce du 19 octobre. Il y aurait pourtant place pour un exposé moins emphatique et donc plus adéquat: comment la gauche voit-elle l'évolution de l'Etat? Seulement en «plus d'Etat» par opposition au «moins d'Etat» de l'UDC? Ou

existe-t-il encore un courant, qui aurait alors raison de revendiquer le qualificatif de moderne, vers le «mieux d'Etat»? Un Etat moins gourmand, plus efficace, qui sait renoncer autant que prodiguer soutien aux plus faibles (et seulement de ceux-ci) et arbitre pour le reste d'une société en marche. Un vrai thème où le côté réducteur du «moins d'Etat» pourrait être mis au défi.

Réformer l'administration publique

Encore faut-il être prêt à remettre en question le fonctionnement actuel de l'administration. A aborder le statut de la fonction publique sans crispation. De même que la question de l'autorité au sein de cette même administration: rôle,

responsabilité, compétence et pouvoir de l'encadrement. Autant de thèmes que seule la gauche, réel représentant de la fonction publique au niveau politique, peut aborder avec succès.

A vouloir confiner l'UDC à son versant «la Suisse versus le monde» on omet le constant credo anti-étatique. Or ce deuxième élément a certainement contribué tout autant à la progression des agrariens.

Fermer les yeux sur la nécessaire réforme de l'Etat, et viser un regroupement frileux vers un centre affaibli, n'aidera certainement pas le parti socialiste à assumer un incontournable leadership lors de la prochaine législature.

Benoît Genecand, Genève

Santé au travail

Marc Oltramare, un pionnier

On trouve le nom du Docteur Marc Oltramare, disparu récemment à Genève, dans les mémoires de Jules Humbert-Droz et dans l'œuvre de Pierre Jeanneret consacrée à son grand-père. La raison est simple: Marc Oltramare a eu un itinéraire politique à gauche. Jeune médecin, il a participé en 1944 à la première mission de la Centrale sanitaire suisse en Yougoslavie libérée par Tito et ses partisans. En 1965, il a fondé avec quelques médecins l'Aide au Vietnam, section de la Centrale sanitaire suisse (CSS) fondée en 1937 par plusieurs médecins et personnalités suisses, parmi lesquels Hans Von Fischer de Zuri-

ch et Ernest Jaeggy de Lausanne, qui s'était un peu assoupi. D'autres fronts de lutte pour la santé ont été ensuite ouverts. Ses amis l'ont rappelé. Mais Marc Oltramare a aussi lutté pour la santé au travail. Médecin du travail, il l'a été au plein sens du mot alors que la spécialité n'était pas encore admise. Il a été médecin d'usine à Genève et a lutté pour faire reconnaître cette spécialité dans notre pays. C'est évidemment difficile car lié à des coûts que l'économie préfère éviter. Et pourtant la prévention évite des dépenses ultérieures qui se reflètent dans l'évolution des primes de l'assurance maladie et les déficits de l'AI. La nécessité d'une sur-

veillance particulière par le médecin d'usine de plusieurs catégories de travailleurs dont, par exemple les cadres, les travailleurs âgés et les alcooliques lui était connue. Marc Oltramare est l'auteur de publications et a été le rapporteur d'une étude sur la médecine du travail pour un congrès du syndicat SSP/VPOD. Qui les connaît et évitera qu'elles soient oubliées? Précisons encore que Marc Oltramare était le fils d'André Oltramare (1884-1947) qui fut professeur à l'Université de Genève, conseiller d'Etat et conseiller national socialiste et le frère d'Ariane Schmitt, consommatrice militante. Il laisse une veuve et deux fils. *cfp*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier
Jean-Christophe Schwaab

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch

Hashem est sur le seuil du Baraquement Sacré. Il a froid aux pieds, ses bottes ne tiennent plus l'eau et voilà quatre jours qu'il pleut. La porte est ouverte dans son dos. La lumière et la chaleur l'aspirent et son corps imperceptiblement se creuse.

Hashem fait l'appel depuis plus d'une heure. Dès qu'un ouvrier s'avance il recule pour le laisser entrer puis reprend sa position de cerbère. Les hommes noirs pommellent son horizon embué de brumes. Il connaît chaque tignasse, chaque échine courbée dans l'effort.

Il aime que ses hommes restent à leur place. Un ouvrier lève-t-il la tête qu'il se méfie. Un de ses subordonnés s'attire-t-il la complaisance ou l'intérêt d'un des ingénieurs qu'il lui est déjà suspect. Il pense que l'ordre voulu sur terre par Allah doit être respecté. Pour lui-même il ne souhaite rien d'autre que cet emploi de contremaître qu'il est venu chercher ici, si loin de sa petite ville de Rasht. Conscient de ses limites, car il n'a plus l'âge des apprentissages successifs. Ni l'envie de se perfectionner dans quoi que ce soit. On le paie bien et jamais à Rasht il n'aurait bénéficié d'une telle stabilité dans le travail.

À vrai dire, Hashem ne sait rien faire. Il n'a pas de métier. Mais deux femmes à entretenir. Siyamak, son fils aîné, étudie à Téhéran. Toute la famille s'est cotisée pour lui. Quand il revient pour Now-Rouz, les bras chargés de livres, la bouche pleine de mots étrangers, Hashem se sent inquiet, désespéré. Deux fois, il est descendu le voir dans la capitale. L'ingénieur Weber l'avait emmené dans la jeep officielle, l'asseyant à la droite de Talebi, le chauffeur. Devant, à côté du chauffeur! Il aurait préféré être dans le coffre, avec les bagages. Ces deux voyages avaient été des supplices. À mesure que le paysage changeait, Hashem se ratatinait. Le chauffeur était de Téhéran. Pommadé, bagué, il n'arrêtait pas de siffloter des airs inconnus. Des sons trop courts.

À l'arrière, l'ingénieur Weber, quand il ne somnolait pas, s'adressait à Talebi dans un idiome nasillard. Il se donnait beaucoup de peine, notait des mots sur un petit cahier. Puis il tapait Hashem sur l'épaule, en répétant dix fois le mot «œuf» ou «fromage». Alors Hashem riait, parce que c'est cela qu'on voulait.

Un jour, l'ingénieur Weber était venu chez lui, à Rasht. Seul. Comme il s'était annoncé, Hashem avait eu le temps d'acheter le meilleur poisson, de l'esturgeon très frais, très blanc. Parvaneh, sa première femme, avait fait un riz à l'aneth délicieux. Le quart de sa paie y avait passé. Malgré tout, il avait eu honte de sa maison. Le tapis de la grande chambre lui semblait usé et sale, et sa femme ne les servait pas assez vite. Elle avait même renversé un bol de yoghourt aux concombres, ce qui ne lui était jamais arrivé.

L'étranger souriait. Il cherchait ses mots dans son dictionnaire, puis les alignait de son écriture immense sur une feuille blanche. Il tentait de le re-

mercier, de le questionner sur sa famille, son travail. Hashem répondait poliment, un peu sur la réserve. Cette familiarité, cette entorse à la hiérarchie lui paraissaient équivoques. Hashem avait cinquante-trois ans. Il n'avait pas fait d'études, six ans d'école, il savait tout juste écrire et l'ingénieur, riche et savant, le traitait en égal! Seul un respect irraisonné avait empêché Hashem de considérer Weber comme un hypocrite.

«Eskandiaryié!»

La pluie a redoublé. De la masse sombre, une silhouette se détache. Hashem déteste le conducteur du bulldozer. Sa jeunesse. Cette faculté caméléonne qu'il a de s'adapter au changement. On raconte même, et Hashem le

croit, qu'il prête sa femme aux camionneurs de Téhéran, aux contracteurs de Sari.

Eskandiary frôle Hashem de son coude, se découvre et pénètre dans la caverne d'Ali Baba. Une tiédeur épaisse l'engourdit. La salle est plus grande que sa maison tout entière. Sur le poêle, deux théières. Une envie douloureuse de boisson chaude le saisit au creux de l'estomac.

«Alors Eskandiary, tu avances?»

Au fond de la pièce, assis côte à côte à une table gigantesque, les deux ingénieurs étrangers trient une pile d'enveloppes grises. Eskandiary n'ose lever les yeux. Ce

n'est pas qu'il ait peur de Weber. Il commencerait même à l'estimer. L'ingénieur, à peine arrivé, lui avait offert un porte-clés avec une médaille argentée, l'effigie d'un saint homme de chez lui, censé protéger les voyageurs. Et les conducteurs de bulldozer... Eskandiary n'avait pu retenir un sourire.

«Moi je n'ai pas de clé... ni de maison, ni de porte.»

Weber n'avait rien compris. Il ne parlait pas le dialecte, à peine un peu de persan. Alors comment Eskandiary aurait-il pu lui expliquer qu'à son âge il habitait encore chez ses parents. Avec Amina, sa femme depuis Now-Rouz. Avec Djangir son frère, Roya sa belle-sœur, et leurs trois enfants. Eskandiary en était gêné. Mais il faudrait bien que tout cela change un jour. Il construira sa maison, il aura des fils. Plein. Qui iront à l'école à Chahi, ou mieux à Téhéran. Qui seront instruits.

L'appel continue. La voix d'Hashem est enrouée, le vieux Rashti fatigue. La nuit va bientôt tomber, les hommes ne bougent plus, enfoncés dans la glaise, ruisselants d'eau glacée. Une armée d'ébène, muette et effrayante par sa seule immobilité. Hashem ne distingue plus personne dans les vagues de brouillard et de pluie, il ne voit que la masse compacte et sombre qui l'opresse. Ces charbonniers sont-ils vraiment ses frères? Qu'a-t-il donc, par Allah, de commun avec ces hommes tragiques, ces montagnards décharnés?

Le soleil, les terrasses, les fleurs de Rasht l'illuminent une fraction de seconde. Puis le souvenir d'un pique-nique avec Charzad, il y a dix jours, au bord de la mer. La chaleur moite sur leurs tempes, les enfants brûlés de sable salé, le goût du pain croustillant à peine sorti du four (...)

Bleu de Perse

Anne Rivier

Les Editions de l'Aire ont le plaisir de vous présenter la parution prochaine de l'ouvrage d'Anne Rivier, auteure de *Chroniques à DP*, *Bleu de Perse*, dont est tiré l'extrait publié ici. *Amour et désamour dans l'Iran d'avant la Révolution. Jeune femme innocente, Hélène croit partir retrouver son mari Jean, coopérant idéaliste, partisan convaincu de l'aide internationale. Mais elle rencontre son destin en la personne d'un homme d'affaires turc, séducteur et cosmopolite. Dans un pays et une culture dont elle ignore tout et qui auront sur elle un impact imprévisible, elle vivra entre clichés et illusions perdues, passant de Téhéran la Moderne aux forêts du Mazanderan éternel. Roman d'apprentissage, roman d'exils croisés, *Bleu de Perse* décrit le quotidien décalé des Occidentaux expatriés et les inévitables malentendus régissant leurs relations avec les sujets du Shah in Shah, Lumière des Aryens.*

Prix de souscription: Frs. 25.- au lieu de Frs. 33.- (port en sus) valable jusqu'au 10.12.2003

Commandes par e-mail editionaire@hotmail.com, par fax 021.923.68.23, par tél. 021. 923.68.36, ou au moyen de ce bulletin à retourner aux Editions de l'Aire, case postale 57, 1800 Vevey.

Nom:

Prénom:

Rue:

Localité:

Je commande ... exemplaire(s) de *Bleu de Perse*

Signature: